



29€80 de TVA pour 22€69 d'achat : légal ?

Par **Hatani**, le **08/04/2015** à **15:06**

Bonjour, rnJ'ai acheté un paquet de cartes à jouer aux USA pour une valeur marchande de 22€69. L'expéditeur l'a envoyé par UPS saver et à la réception j'ai eu à payer 29€80 répartis en 2 postes : 13 € HT de TVA marchandises ou taxes d'un coté, 14 € HT de charges additionnelles s/dédouanement d'autre part. Une TVA est appliquée sur ces deux frais pour 2€80 soit un total cumulé de 29€80 TTC. rnJ'ai bien évidemment conservé la facture que je compte encadrer tellement je trouve cela collector mais je me demandais si c'était vraiment légal en fait car je reste très perplexe sur ce ratio de 131% de taxes. rnSi quelqu'un peut me confirmer que tout est parfaitement normal dans les frais d'importation pour ce très modeste achat, merci d'avance.

Par **moisse**, le **08/04/2015** à **16:09**

Bonjour, rnCe qui est certain est que la francisation implique des frais de transit et dédouanement, opérations menées ici par le prestataire indiqué. rnLe taux de TVA sur la valeur déclarée est de 20%. rnPar contre il est possible que l'expéditeur ait revendiqué un port CIF aéroport, et de ce fait le prestataire rajoute des frais de port intérieur à la valeur de la marchandise avant calcul de la TVA. rnMais vous devriez pouvoir retracer ces différentes opérations sur la facture suivie.

Par **alterego**, le **08/04/2015** à **18:47**

Bonjour, rnMauvaise lecture du document semble-t-il. rn131% de taxes ? Quel calcul faites-

vous pour trouver pareil ratio ?
Marchandise-----14.00 €
TVA 20%-----2.80 €
Charges additionnelles s/dédouanement----13.00 € *
Total-----**29.80 €**
Pas d'arnaque. Vous voilà rassuré
Cordialement
* 13€ et non pas 14

Par **Hatani**, le **08/04/2015** à **19:20**

Non je confirme bien :
Valeur Marchandise 22€69
TVA marchandise 13€
HT
Charges additionnelles s/dédouanement ... 14€ HT
TVA 20% 2.80€
Total payé : 52,49 €
Mais je présume que le première réponse doit être autour de la vérité, il doit y avoir une subtilité de frais d'aéroports qui s'ajoutent peut être ...

Par **moisse**, le **08/04/2015** à **19:51**

Non il n'y a pas de frais d'aéroport.
Par contre il se peut que la douane ait cloué la déclaration vous concernant, obligeant le transitaire à se déplacer avec la marchandise et/ou un certificat supplémentaire.
Mais je vous évoque des souvenirs de jeunesse.

Par **alterego**, le **11/04/2015** à **16:25**

Bonjour,
Valeur de la marchandise **22€69**
TVA M/se **13€ HT*** (vu le montant, ce n'est pas que de la TVA, il y a d'autres frais ou d'autres taxes). On n'écrit pas HT derrière un montant de TVA.
Taxes additionnelles **14€**, elles ont pu augmenter d'**1€**, OK pour TVA **2.80€**.
L'importation de ce jeu de cartes vous a coûté **52.49 €** que vous avez acquittés.
Les taxes additionnelles, la TVA sur celles-ci, la valeur de la M/se et sa TVA ne sont pas discutables. Seul point où ça achoppe les quelques frais non identifiés mais probablement justifiés entre la TVA sur le jeu de cartes.
UPS est à même de vous répondre. Comme ses confrères, il n'est pas cadeau. L'objet vous revient plus de 2 fois son prix proposé.
Personnellement, je ne trouve rien d'anormal.
Cordialement